

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 novembre 2008

Service instructeur

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

N° CP-2008-12-10-3

Service consulté

**FONDS D'AIDE D'URGENCE INTERNATIONAL
AIDE EN FAVEUR DE LA BIRMANIE**

Résumé : Dans le cadre du Fonds d'aide d'urgence international, il vous est proposé, après examen de la Commission des Actions et des Relations Internationales du 23 septembre 2008, l'attribution d'une aide d'urgence d'un montant de 5 000 € en faveur de la Birmanie.

Depuis 2006, le Conseil Général a mis en place un fonds d'aide d'urgence international permettant d'intervenir financièrement en cas de catastrophes naturelles touchant les pays en voie de développement. Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour l'affectation du crédit de 20 000 € inscrit au Budget 2008.

Une demande d'aide vous est soumise pour décision :

↳ L'association "Action contre la Faim – France" de Paris est présente en Birmanie depuis 15 ans sur des programmes de nutrition, de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement. Suite au passage du cyclone Nargis qui a dévasté le sud du pays le 2 mai dernier, les équipes d'Action contre la Faim ont pu identifier les besoins en eau, nourriture et abris pour des milliers de sinistrés.

Afin de pouvoir intervenir efficacement auprès de ces populations (p.m. 95% des villages côtiers ont été détruits), l'association sollicite le Département du Haut-Rhin pour l'attribution d'une aide d'urgence.

La 10^{ème} Commission a émis un avis favorable pour une aide de 5 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

➤ d'approuver l'attribution d'une aide d'urgence de 5 000 € à l'association "Action contre la Faim – France" de Paris pour intervenir en Birmanie dont la population a été éprouvée par le passage du cyclone Nargis en mai 2008.

L'incidence financière de cette subvention est prévue en fonctionnement, sur le programme F014, fonction 048, chapitre 65, nature 6562, enveloppe 102967.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke extending upwards and to the right.

Charles BUTTNER